



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Liban

Question écrite n° 5254

Texte de la question

M Jean-Michel Couve rappelle à M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, que depuis plus d'un an, deux petites filles françaises, Marie-Laure et Virginie, sont retenues prisonnières au Liban avec leur mère à la suite de l'arraisonnement du bateau de plaisance le Silco. Il lui demande de bien vouloir l'informer des actions qu'il compte engager afin de permettre la libération prochaine de ces otages et leur retour en France.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement poursuit son action afin d'obtenir la libération de Mme Jacqueline Valente et de ses enfants retenus depuis l'arraisonnement du navire le Silco en Méditerranée. Dans toute affaire de ce genre, en particulier dans celle-ci qui met en jeu le sort d'une mère et de ses jeunes enfants, les pouvoirs publics ne peuvent donner à leurs efforts une publicité qui risquerait de susciter des effets contraires au but recherché. Le Gouvernement continue donc à agir, dans la discrétion, en contact étroit avec les Etats et les organisations non gouvernementales qui peuvent l'aider dans sa tâche. Ainsi que le Président de la République l'a réaffirmé personnellement aux proches de Mme Valente, les autorités françaises sont déterminées à tout faire pour mettre un terme à cette odieuse détention le plus rapidement possible. Le ministère des affaires étrangères veille à maintenir avec la famille des détenus une communication régulière et l'informe de tout élément nouveau.

Données clés

Auteur : [M. Couve Jean-Michel](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5254

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 1988, page 3186